



LE MOT DU MAIRE

L'école, le savoir

L'école ? Des historiens nous disent qu'elle existe depuis l'apparition de l'écriture, soit vers le 4^{ème} millénaire avant JC. La transmission du savoir existait déjà à l'époque des pharaons, de la Grèce Antique ou de l'Empire romain. Ce sont les invasions barbares du IV^e et du VI^e siècle après JC qui ont momentanément stoppé cette marche de progrès dans notre société. En France, Charlemagne est conscient que son royaume ne peut atteindre le niveau qu'il s'est fixé sans l'enseignement et l'éducation. Il engage l'enseignement à la portée d'un plus grand nombre en ouvrant, au sein même de son palais, l'école palatine, une école réservée aux enfants de seigneurs mais aussi à des enfants d'humble condition. Mais notre école, l'école pour tous, nous la devons à Jules Ferry homme politique français qui en 1881 fit voter la loi qui rendait gratuit et obligatoire l'enseignement public primaire.

L'école, pourquoi ? Francis Bacon philosophe anglais dans ses citations nous dit : « Un homme n'est que ce qu'il sait » mais aussi « Le vrai pouvoir, c'est le savoir ». Le savoir, il résulte d'une envie d'apprendre, encore et toujours. Cette envie, plus qu'innée, elle est le fruit d'un travail sur l'esprit qui, en partie, trouve sa source à l'école. Notre école où, avec la qualité des moyens, de ses enseignants, est ce lieu où, en toute égalité, nous, les parents, avons cette possibilité, trop rare par le monde : permettre à nos enfants d'acquérir des connaissances qui participeront à l'épanouissement de leurs capacités intellectuelles, développeront, construiront leur esprit pour en faire ce formidable outil indispensable à la compréhension de leur environnement, et demain, adultes, d'acquérir le vrai pouvoir : celui de conduire au mieux leur vie. Le savoir se limite-t-il à l'enseignement reçu à l'école ? Ma conviction : NON. Il s'acquiert, en "complicité" avec les enseignants, par un travail personnel et quotidien de l'enfant, de l'adolescent, de l'étudiant auquel nous apportons notre aide, soit en l'accompagnant dans son travail, soit en lui facilitant ses conditions de travail, voire, si nécessaire, en lui imposant sa gestion du temps pour apprendre. Cette obligation ne se délégué pas. Nous parents, parce qu'il s'agit du futur de nos enfants, c'est la nôtre.

Et vous, qu'en pensez vous ?

BIENVENUE ANDRÉ



André HAEFFLINGER est le nouveau responsable des services techniques de la ville. Natif de CERNAY dans le Haut-Rhin, il dispose d'une solide formation technique (Bac électrotechnique, DUT en génie climatique, formation d'entrepreneur paysagiste) et aussi d'assistant juridique qu'il a commencé à mettre en pratique dans une entreprise de contrôles techniques des Etablissements Recevant du Public et des industries (conformité électrique, thermique, gaz, appareils de levage, ascenseurs, remontées mécaniques, réservoirs d'eau potable et de barrages, ...).

Après plus de 6 ans d'activité privée de contrôle il décide, en 1988, de mettre son

expérience au service des collectivités en prenant successivement la responsabilité de plusieurs services techniques communaux ou intercommunaux, depuis Landser (Haut-Rhin, 2000 habitants) jusqu'à Montluel (Ain, 6700 habitants) avec des missions variables et complémentaires, depuis la préparation budgétaire jusqu'au suivi des travaux d'entretien de voirie, de bâtiments et d'espaces verts en passant par le management du personnel technique, la rédaction et le suivi des marchés publics, le suivi des dossiers d'urbanisme, la gestion interne ou avec des prestataires de services des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales, d'éclairage public, des cimetières et des forêts, ...

Aujourd'hui, après ce mini "tour de France", il saisit l'opportunité de se rapprocher de sa région natale où il affectionne les randonnées pédestres, la récolte de fruits sauvages et de plantes pour tisanes et préparations de boissons (sirop, liqueur) ainsi que la pratique du ski et des raquettes.

André, marié et père de 3 enfants a aussi de nombreuses autres cordes à son arc : diplômés de plongée subaquatique (2^{ème} échelon et encadrement), équitation (étrier et éperon de bronze), organisation de marches populaires et une petite passion culturelle : l'étude de l'histoire locale. Alors bienvenue André !

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET

15 conseillers sont présents et 2 sont représentés pour cette dernière séance avant la période des congés d'été qui ne comporte qu'un seul point à l'ordre du jour : "arrêt" du projet de PLU (*Plan Local d'Urbanisme*), c'est-à-dire décider que les travaux préparatoires ont été conduits à leur terme et que le projet peut à présent être soumis aux autorités compétentes pour avis avant d'être définitivement approuvé. Emmanuel Philippe qui a conduit le dossier d'étude au nom du cabinet EGIS est présent pour assurer la présentation technique du dossier.

En préambule le maire, Jean LEFÈVRE, rappelle les grandes étapes du

processus. Le lancement effectif des travaux d'étude a été effectué au début de la mandature en 2008, la décision de principe de procéder à l'élaboration d'un PLU en remplacement du POS (*plan d'Occupation des Sols datant de 1987*) ayant été prise bien avant (*en décembre 2001*) par un précédent Conseil Municipal.

La première étape a consisté en l'élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui constitue la base ou la trame du PLU lui-même en définissant les enjeux et un cadre au développement de la commune.

Ce PADD a fait l'objet de plusieurs réunions de travail, de concertation et de présentation, avec notamment une présentation publique le 9 octobre 2009 et une validation par le Conseil le 7 mai 2010. Ses traits principaux sont :

- **Une volonté** de limitation de l'étalement urbain et de préservation des zones humides et agricoles ;

- **Un principe** de favoriser le développement des secteurs déjà urbanisés et viabilisés ainsi que de résorber les friches industrielles afin d'optimiser les moyens (espaces et équipements publics) ;

- **Une organisation** tendant à favoriser la mixité des zones afin de limiter les transports pendulaires entre zones de travail et zones d'habitation.

Ensuite les éléments du PLU proprement dit ont été développés sur cette trame avec au final la réalisation d'un plan de zonage définissant l'affectation des différentes zones communales (UA : zones urbaines mixtes de centre ville ; UB, zones urbaines mixtes de périphérie ; UX, zones d'activité ; 1AU, zones à urbaniser en priorité ; 2AU, zones urbanisables ultérieurement ; N, zones naturelles ; A, zones agricoles).

Le plan de zonage (présenté publique-

ment le 24 juin 2010) et les règlements associés apportent ainsi, par rapport au POS actuel, les évolutions suivantes :

- **La suppression** de certaines zones AU et de réservations routières au profit de zones agricoles ou naturelles ;

- **Une réduction** des zones directement urbanisables (U) au profit de zones de jardins (UAj) et de vergers (UAv) ;

- **L'autorisation** des constructions en 2^{ème} ligne en secteur urbain sous certaines conditions ;

- **Le développement** des zones urbaines mixtes.

Après une présentation détaillée par le cabinet EGIS et discussion générale, le conseil approuve ce projet à l'unanimité. Les travaux préparatoires sont donc considérés comme terminés et la suite de la procédure sera la suivante :

- **Consultation** officielle des services de l'Etat et des personnes publiques concernées ;

- **Enquête publique** (à l'automne) ;

- **Approbation** finale par le Conseil au début de l'année 2011.

Les détails du projet peuvent être consultés en mairie ou sur le site WEB communal à l'adresse <http://www.giromagny.fr> sur la page "vie locale".

S O C I A L

Les aides du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service qui dispose d'un budget propre alimenté par le budget communal. Il peut apporter des aides à toutes personnes ou familles de Giromagny dans le besoin. Ces aides peuvent concerner par exemple les problèmes de chauffage, de rentrée scolaire, de fréquentation du Centre socioculturel, d'alimentation ou de réduction du tarif de la restauration scolaire pour les enfants des écoles maternelles et primaires. Les dossiers de demande d'aide sont à retirer à partir du 6 septembre en mairie et à déposer avant le 15 octobre les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14H00 à 17H00 ou les mercredis de 9H00 à 12H00 (horaires d'ouverture du CCAS).

Opération "Brioche" de l'ADAPEI

Du 6 au 9 octobre prochain, l'ADAPEI 90 (Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales) organisera un appel à la générosité publique sous la forme de la traditionnelle "opération brioche" qui se déroulera dans toutes les communes du département pour la 40^{ème} année consécutive. Pour mener à bien cette opération l'association recherche des bénévoles afin d'assurer la distribution des brioches. Les bonnes volontés sont priées de contacter l'association à Belfort, 6bis rue de Madagascar, ou par téléphone au 03 84 28 20 81 ou encore par courriel à contact@adapei90.fr. Rappelons qu'aujourd'hui, grâce à l'effort de tous et au soutien de l'état et du CG90, l'ADAPEI accueille 644 personnes handicapées mentales, du nourrisson au retraité, dans 18 établissements disposant de 267 professionnels qualifiés.

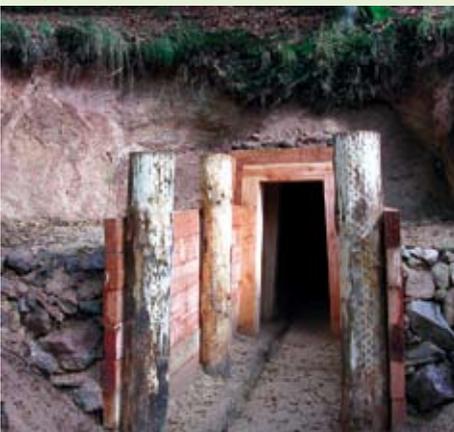
Atelier équilibre

Un atelier équilibre sera ouvert gratuitement aux personnes de 60 ans et plus, pour un cycle de 12 séances le jeudi après-midi de 15H30 à 16H30, à la salle des fêtes de la mairie de Giromagny. La première séance aura lieu le jeudi 9 septembre à 15H30. Un moniteur formé à la gymnastique d'équilibre animera ces séances qui, rappelons-le, sont avant tout un outil de prévention. Par le biais d'un travail corporel cet animateur spécialisé permettra à la personne âgée d'entretenir sa fonction d'équilibration et de réduire les risques de chutes. Renseignements complémentaires en mairie au 03 84 27 14 18.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Cinq associations culturelles ont préparé un programme pour mettre à l'honneur le patrimoine de Giromagny lors des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre prochains :

- **Tour du sentier minier** organisé par le Club Sous-Vosgien des Sentiers, le samedi 18 à 9H00 ; Rendez-vous devant la mairie ; durée de la promenade : 2H30. Prévoir des chaussures de marche et des bottes si vous désirez visiter la galerie de recherche ouverte au public ;



- **Visites libres du Fort Dorsner** le samedi 18 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 19 de 10H00 à 18H00 par l'Association du Fort Dorsner avec ce jour là un

"repas du Poilu" à midi (18 €) sur réservation au 06 71 01 84 28 (Ralph Delaporte, Transhumance et Traditions) ;

- **Exposition** : "Les outils de Vauban et des tailleurs de pierres " organisée par l'AHPSV (Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgien) au Fort Dorsner le samedi 18 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 19 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 ;

- **Visites commentées** par François LIEBELIN de plusieurs sites remarquables de notre ville le samedi 18 : le parc de la maison Mazarin avec une découverte de la façade arrière datant de 1564 ; le presbytère avec sa salle capitulaire inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques pour ses boiseries du XVIII^{ème} siècle ainsi que la porte du bâtiment primitif datant de 1581 ; le quartier des coronas avec la maison des mineurs datant du milieu du XVII^{ème} siècle et l'évocation du tilleul des mineurs ; RDV à 15H00 devant la Maison Mazarin.

- **Présentation de l'orgue** Verschneider à l'église Saint-Jean-Baptiste par Jean-Jacques Griesser et concert organisé par l'association des Amis de l'Orgue de Giromagny le dimanche 19 à 11H15.

UN COMMERCE QUI BOUGE !

Si on ne peut que regretter la fermeture du NETTO faute d'une clientèle suffisante ainsi que celle (provisoire) du restaurant d'application de l'IME, l'attractivité de Giromagny et l'entraide de nos commerçants sont incontestables.

Pour preuve, ce ne sont pas moins de 4 nouvelles enseignes ou reprises d'activité qui se sont opérées depuis ces derniers mois.

Les métiers de bouche tirent grandement leur épingle du jeu avec l'ouverture de L'Olive Bleue au centre ville qui ravira tous les amateurs de cuisine italienne, de pizzas fraîchement sorties du four ou livrées à domicile.

Al'entrée de la ville, bien caché au fond du lotissement des Fougerets, au 9, rue des Jonquilles, s'est ouvert le Carpe Diem dont la cuisine concoctée par Mr. Vaillant ravira les papilles les plus exigeantes. C'est en toute intimité et dans la quiétude de son jardin et sa véranda que cet ancien militaire, reconverti à la cuisine fine, vous accueillera avec un menu à 25 € tous les soirs de week-end sur réservation.

Bien entendu, nous n'oublions pas Mr. et Mme AUBERT, les nouveaux boulangers de la Boulangerie du Bal-

lon qui vous accueillent tous les jours de la semaine (sauf le dimanche) dès 6H00. Vous y trouverez bien sûr toutes sortes de pains, mais aussi des sandwiches et pâtisseries. Mr. Aubert a auparavant travaillé durant 23 années à la boulangerie Bannette.

Vous aurez également sûrement déjà vu ces petits vélos pour enfants devant l'ancienne mercerie. En effet, un "cash converter" s'y est installé où vous pourrez très facilement céder vos objets devenus inutiles ou en acheter des nouveaux (d'occasion bien entendu).

Quel succès aussi, après deux samedis hésitants, pour les marchés étendus à la Place des Mineurs. En effet, plus de tracas pour accueillir tous les camelots occasionnels et offrir plus de variété à nos fidèles du marché du samedi matin.

Face à ce dynamisme, à l'implication forte des commerçants de Giromagny et de la CCI du Territoire de Belfort, la commune a décidé d'apporter son soutien à la journée nationale du commerce de proximité qui se déroulera le 9 octobre prochain. Mais nous y reviendrons dans un prochain numéro de GIRO.COM

Thierry STEINBAUER

CENTENAIRE

Le 11 juillet dernier, le corps des sapeurs pompiers de Giromagny a fêté son centenaire. Après un défilé dans la ville et un arrêt près de l'école L'homme, leur premier local, les soldats du feu sont revenus au Centre de Secours où le chef d'unité, le lieutenant Richert, a retracé leur histoire. Les personnalités présentes, Jean Lefèvre, Maire de Giromagny, Michel Zumkeller, député, Etienne Butzbach, Vice-Président du conseil régional, Guy Miclo, Conseiller Général, le Lieutenant-colonel Stéphane Beaudoux, directeur du SDIS, ont salué le dévouement et le professionnalisme des pompiers d'hier et d'aujourd'hui. Tous les Sapeurs Pompiers, pour clore cette journée de façon festive, se sont retrouvés autour d'un buffet organisé par l'Amicale et son président Daniel Roy.



POMPIERS : SUITE ET FIN

A partir de 1945, les effectifs de la caserne des pompiers remontent pour atteindre 56 hommes. Le lieutenant Paul MARCHAND, nommé capitaine, succède au Capitaine CLAUDE en 1946. La compagnie est dotée d'un matériel nouveau : GMC avec citerne et motopompe, puis fourgon d'incendie FORD transportant 2 motopompes, 10 hommes et 800 mètres de tuyaux. L'évolution est rapide. D'une part les effectifs diminuent, car le matériel exige moins de personnel pour le servir mais aussi à cause des mutations professionnelles.

La nature des interventions change aussi. Aux appels traditionnels pour feux de cheminées, de maisons ou de friches s'en ajoutent beaucoup d'autres : secours routiers, asphyxies, sauvetages d'animaux ...

Les officiers chefs de corps se succèdent après le départ en retraite du Capitaine MARCHAND assurant à la fois la pérennité et le développement du centre de secours. Ainsi le Lieutenant Henri BROVELLI prend le commandement le 7 novembre 1961 et le cède au Lieutenant Lucien HALLER le 9 février 1976. Durant cette période les matériels sont remisés dans les actuels locaux des services techniques de la ville de Giromagny.

La clique qui a toujours permis à la compagnie de défilé en fanfare depuis son origine est alors forte de nombreux musiciens.

Le Lieutenant Michel KUDER en est le chef de 1963 à 1979. Il deviendra à son tour chef de corps, de 1979 à 1988.

En 1981, le centre de secours actuel est construit. Fonctionnel et répondant aux exigences de casernement liées à la vie moderne, il sera inauguré par le maire Jean SINGER et de nom-

breuses personnalités, le 29 novembre 1982.

Le 15 juillet 1988, le Lieutenant Claude RICHERT, jusqu'alors chef de corps à Montreux-Château prend le commandement du centre de secours de Giromagny.

Durant cette période, les effectifs sont fluctuants. De 1988 à 1998, le registre ne comptabilise pas moins de 63 départs pour des raisons diverses (retraites, raisons professionnelles ou familiales, études, démissions diverses) et 67 incorporations. En 1998, la compagnie ne compte qu'une femme dans ses rangs.

En 1999, entre en vigueur la départementalisation des services d'incendie et de secours (SDIS).

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, (SDIS) chef du corps départemental de sapeurs-pompiers, est un officier supérieur qui est placé sous une double autorité, celle du préfet pour l'emploi opérationnel, dans le cadre de ses pouvoirs de police administrative et celle du président du Conseil Général, président du conseil d'administration de l'établissement public, pour la gestion administrative et financière (employeur). Les bâtiments du centre de secours de Giromagny sont cédés au département. Il fait partie maintenant des dix centres opérationnels du Territoire de Belfort. Son responsable est le lieutenant Emmanuel RICHERT.

Le SDIS est financé par le département et les collectivités locales qui versent chaque année une contribution obligatoire. Pour Giromagny cette contribution s'élève à près de 120 000 €/an.

Sources: Archives municipales, Jean Demenu et Lt. Richert.

Jacques Colin

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

B R E V E S

Réglementation

D'une façon générale, le déversement d'eaux usées sur le domaine public, en particulier dans le réseau de collecte des eaux pluviales (*qui se déverse directement dans la Savoureuse*) est interdit (*article L216-6 du code de l'environnement ; arrêté préfectoral du 28 janvier 1987*). Des infractions ayant été constatées, le maire a pris un arrêté spécifique (*N° 5345 du 2 juillet 2010*) afin que nul ne puisse méconnaître ces dispositions. Il est donc rappelé que le rejet des eaux de lavage sur le domaine public et en particulier le lavage des véhicules autour des fontaines sont interdits. Les contrevenants s'exposent à une contravention de 1^{ère} classe.

TV numérique

Les émissions de télévision en signal analogique cesseront pour Giromagny et ses environs le 16 novembre 2010. Pensez à adapter votre équipement à la réception des signaux numériques qui sont déjà en service. Pour toute information complémentaire un site (www.tousaunumerique.fr) et une ligne téléphonique (09.70.818.818) sont à disposition.

Changement de nom

Depuis le 1^{er} juillet, la "CRAM" de Bourgogne Franche-Comté est devenue la "CARSAT" (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail). Ce changement intervient suite à la mise en place des agences régionales de santé.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 105 - Dépôt légal 09-2010

LE QUARTIER CULTUREL

Carrefour du hobby

Le samedi 4 septembre de 14H00 à 18H00 et le dimanche 5 de 10H00 à 18H00 un groupe de bénévoles du centre socioculturel organise un "carrefour du hobby" sur la place des commandos d'Afrique avec comme invité d'honneur Jean-Pierre Corbon, un passionné d'artillerie qui fabrique des miniatures avec un amour infini du détail. L'entrée est gratuite, le plaisir de partager sa passion, son hobby, sa collection ou son savoir-faire dans une ambiance conviviale et chaleureuse étant le seul objectif de cette action. Animations, surprises, buffet et buvette sont au programme.

Café littéraire

La Médiathèque récemment installée dans ses locaux provisoires, av. Jean Moulin, accueillera le 1^{er} octobre à 20H00 Colette Barrand-Chardenoux de Giromagny et membre de l'association « A l'écoute des poètes ». Elle interprétera quelques poèmes de ses recueils « Hymne à la vie » et « Hymne à l'amour ». Poète intimiste elle vous livrera avec passion la force des mots, la respiration de l'âme où sa pensée se dévoile comme la musique du cœur. L'entrée est gratuite sur inscription au 03 84 29 03 57 ou sur place. Dédicace en fin de soirée autour du verre de l'amitié.

LE COIN DU SPORT

Giro-Sport

Le comité sportif, en partenariat avec la municipalité, les associations sportives, le centre socioculturel et le centre de secours, vous invite au 2^{ème} "Giro-Sports" le 3 octobre prochain de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 au stade Edouard Travers, au gymnase du Cosec, à la halle culturelle et sportive et au stand de tir. Cette manifestation festive au cours de laquelle les associations présenteront leurs activités et proposeront des animations sur des stands se définit comme la vitrine de l'offre de pratiques sportives dans notre ville. Une occasion pour les amateurs de sports individuels ou collectifs de tous âges de découvrir un nouveau sport ou une association pour pratiquer son sport favori. Cette manifestation sera aussi un moment privilégié et solennel pour la remise, par des sportifs de haut niveau, de récompenses à nos meilleurs sportifs de la saison écoulée.

Combiné des Hauts Prés

Le Samedi 11 septembre l'US Giro VTT et le Ski-club de la Haute-Savoire organisent le "Combiné des Hauts Prés", une épreuve contre la montre par équipes composées d'un coureur à pied et d'un vététiste, sur deux circuits inédits de 17 km et 420 m de dénivelé pour les VTT et de 9 km et 240 m pour les coureurs à pied, en prairie et sous-bois. Cette épreuve dont les départs seront donnés à partir de 14H00 au stade des Prés du Feu à Lepuix-Gy est ouverte aux coureurs s à partir de 15 ans avec la possibilité de former des équipes sur place. Une compétition spéciale est réservée aux jeunes de 9 à 14 ans, en individuel, à pied ou à VTT, avec un départ à partir de 16H30 sur un circuit de 2,5 km. Les droits d'inscription sont de 16 € par équipe pour un règlement avant le 10 septembre, de 20 € sur place et de 3 € pour les jeunes. Préinscriptions au 03.84.29.32.15 (Jean-Luc COLIN) ou encore par courriel à j-l.colin@orange.fr.

EN SEPTEMBRE ...

Judi 2 : # Don du sang en salle paroissiale du Foyer.

Carrefour du hobby au CSCHS de 14H00 à 18H00.

Dimanche 5 : # Pèlerinage des stèles organisé par l'UNC-UNCAFN ;

Carrefour du hobby au CSCHS de 10H00 à 18H00.

Judi 9 : # Première séance des ateliers équilibre de 15H30 à 16H30 (*cf. article*).

Samedi 11 : # Randonnée équestre organisée par le centre hippique des Prés Heyd (*également le dimanche 12*);

Troisième édition du "foot des quartiers"
Combiné des Hauts Prés organisé à Lepuix-Gy par l'USG-VTT (*cf. article*).

Animation-formation aux premiers secours par la Croix Rouge, place des Mineurs.

Dimanche 12 : # Randonnée équestre au

centre hippique des Prés Heyd.

Judi 16 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie.

Samedi 18 : # Journées du patrimoine (*également le dimanche 19; cf. programme en page 2*);

Dimanche 19 : # Concours de saut d'obstacle au centre hippique des Prés Heyd.

Vendredi 24 : # Conseil Municipal à 19H30.

OPTYMO vient à vous sur le parking d'Intermarché de 14H00 à 19H00 (*aussi le samedi 25*).

Samedi 25 : # Rencontres d'automne des Amis de Schwabmünchen et foire de la Saint Michel à Schwabmünchen ;

Hommage national aux Harkis.

Mardi 28 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.